

Challenges of Peace Operations. Into the 21st Century,
Concluding Report 1997-2002. PEARSON PEACEKEEPING CENTRE.
Clementsport, NS, Pearson Peacekeeping Centre, 2002, 295 p.

Jacques Fontanel

Volume 35, Number 1, mars 2004

Sécurité et identité nationale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008462ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/008462ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fontanel, J. (2004). Review of [**Challenges of Peace Operations. Into the 21st Century, Concluding Report 1997-2002.** PEARSON PEACEKEEPING CENTRE. Clementsport, NS, Pearson Peacekeeping Centre, 2002, 295 p.]. *Études internationales*, 35(1), 196–199. <https://doi.org/10.7202/008462ar>

Practice : Strengthening UN Capacities for the Prevention of Violent Conflict. En effet, la grande richesse du livre est tributaire des neuf études de cas présentées sur les différents incidents au Kenya, à Fiji, en Tanzanie (Zanzibar), au Tadjikistan, au Burundi, en Georgie (Javakheti), au Timor oriental, au Libéria et en Colombie. Regrouper, au sein d'un même ouvrage, une telle diversité géographique et d'une telle qualité représente un tour de force majeur. Quoique la plupart des analyses ne persisteront vraisemblablement pas au passage du temps en raison de leur actualité (par exemple, le chapitre portant sur le Libéria et les conclusions s'y associant ne survivent pas aux récents événements), il n'en demeure pas moins qu'elles fournissent une somme d'informations non négligeable sur une multitude de cas. De fait, la majorité des lecteurs apprendra beaucoup, ce qui, à notre avis, devrait être l'ambition ultime de toute production intellectuelle qui se respecte.

En définitive, *From Promise to Practice : Strengthening UN Capacities for the Prevention of Violent Conflict* se révèle être un bon ouvrage de lecture. Les lecteurs habitués aux débats théoriques sur l'analyse des conflits ou sur les interventions de tierces parties ne verront guère leur appétit satisfait. L'ambition conceptuelle du livre demeure trop schématique et incomplète pour réellement révolutionner l'étude des interventions onusiennes. Néanmoins, ce recueil d'articles a l'avantage de présenter des études de cas inusités et variés et, par conséquent, contribuent nécessairement à une meilleure compréhension de la réalité et des difficultés associées à la

prévention de la violence au niveau international. En dernière analyse, la lecture de cet ouvrage bénéficiera sans contredit à tous.

Jean-Christophe BOUCHER

*Institut québécois des hautes études internationales
Université Laval, Québec*

Challenges of Peace Operations. Into the 21st Century, Concluding Report 1997-2002.

PEARSON PEACEKEEPING CENTRE.

*Clementsport, NS, Pearson Peacekeeping
Centre, 2002, 295 p.*

Ce livre reprend une série de séminaires organisés par des civils, des militaires, des universitaires qualifiés de 250 organisations représentant 50 pays. Il s'agit de mettre en évidence les défis que représente le maintien de la paix pour le XXI^e siècle. Le rapport est donc le résultat d'une rédaction commune. Plusieurs questions sont abordées :

Le concept de sécurité (chap. 1). C'est un concept à dimension variable et souvent polysémique. Aujourd'hui, les aspects de la sécurité de vie et de la dignité humaine ont pris une place plus importante eu égard au concept de sécurité militaire *stricto sensu* qui souvent prévalait pendant la guerre froide. La question du terrorisme international est mise en exergue. Le rapport insiste sur le Rapport mondial sur le développement humain qui appuie les valeurs d'universalité de la sécurité des personnes. La mondialisation n'a pas généralisé la satisfaction des besoins essentiels de toutes les populations. Il faut donc améliorer, aujourd'hui, une paix durable et une plus grande coopération entre le Nord et le Sud.

Le rôle de l'ONU et des organismes et accords régionaux (chap. 2). L'ONU a engagé des opérations de paix compliquées, avec des ressources humaines et financières insuffisantes. Les accords régionaux sont susceptibles de réduire la responsabilité mondiale de l'ONU. Le défi est de déterminer un engagement des organisations régionales qui ne « régionalise » pas le maintien de la paix. En ce sens, le Conseil de sécurité peut apporter sa contribution. L'ONU reste cependant la seule organisation internationale légitime pour maintenir la paix et la sécurité internationale. Dans ce cadre, les États membres doivent offrir leur aide politique et technique aux opérations de la paix conduites par l'ONU en étroite collaboration avec les organismes régionaux.

La dimension juridique des opérations de paix (chap. 3). La Charte de l'ONU ne mentionne pas le maintien de la paix. Or, il s'agit maintenant d'une pratique qui mériterait la mise en place de règles juridiques non ambiguës. La question du droit international humanitaire, par exemple, relève aussi des droits de la personne. Dans ce contexte, il faut engager, sous le contrôle de l'ONU, une étude sur les aspects juridiques des opérations de paix.

L'intégration de la perspective des droits de la personne (chap. 4). Il s'agit de définir notamment la protection des droits des civils pendant les conflits armés, la notion de crime de guerre ou de droit des prisonniers de guerre ou les responsabilités des gardiens de la paix. Les efforts doivent porter sur l'éradication de la pauvreté et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et du désarmement.

Le personnel d'une opération de paix doit avoir une bonne connaissance du droit international humanitaire et des droits de la personne. Les organisations internationales doivent généralement participer à ces opérations de paix.

Les défis relatifs à la doctrine (chap. 5). Les doctrines des opérations de paix sont complexes et font l'objet de nombreux débats. Le rapport Brahimi n'a pas présenté la question la plus difficile des opérations de la paix qui est l'utilisation efficace de la force militaire pour satisfaire les objectifs du mandat. Il faut définir une doctrine applicable par toutes les troupes.

Les interventions préventives (chap. 6). La prévention des conflits est souhaitable. C'est une mesure fondamentale en termes de coûts humains et financiers. Cependant les crises sont souvent le résultat d'une mauvaise gouvernance et de l'inégalité des droits. Ces conflits conduisent à une marginalisation destructrice, au génocide ou à l'aliénation. Il faut développer une stratégie globale pour la prévention des conflits armés. Il est sans doute utile d'employer les sanctions préventives et de définir les conditions de leur efficacité. Il faut alors déterminer les causes des conflits et chercher à en tempérer les effets pour conserver une situation de paix suffisante.

La sexospécificité dans les opérations de paix efficaces (chap. 7). Le Conseil de sécurité reconnaît l'importance de la sexospécificité dans la prévention des conflits et le maintien de la paix. Les femmes doivent devenir des partenaires égales, avec un

représentant spécial auprès du Secrétaire général. Chaque pays doit préparer une liste de femmes qualifiées à tous les niveaux pour les opérations de la paix.

Les relations et la coopération civilo-militaires (chap. 8). Il faut améliorer les relations civilo-militaires, même s'il existe des difficultés provenant de la nature complexe des opérations de paix. Les défis sont différents selon que l'accent est mis sur la sécurité, l'aide humanitaire ou la recherche d'une paix à long terme. Il faut trouver une morale commune et améliorer la formation et l'information mutuelles.

Les services de police au service de la paix (chap. 9). Les opérations de paix se déroulent dans des sociétés dans lesquelles existent des conflits de pouvoir, la corruption, la criminalité et l'instabilité. C'est l'une des tâches les plus difficiles à assumer. Il faut en outre mettre en place la « chaîne judiciaire complète ». Il faut faire un effort particulier sur ce point.

La planification pour un désarmement, une démobilisation et une réintégration efficaces (chap. 10). Il faut ramener les anciens combattants à une vie civile normale et favoriser leur réinsertion professionnelle. Le désarmement coûte cher. Il faut donc prévoir les effets de l'après-guerre, notamment la reconversion humaine et la modification des rapports de pouvoir sociaux. Il faut alors faire un effort particulier en matière de formation et d'expertise, afin de financer les projets qui favorisent l'édification de la paix à long terme.

La sûreté et la sécurité des gardiens de la paix de l'ONU et du personnel associé (chap. 11). Comme le montre l'exemple de l'Irak, les gardiens de la paix doivent être protégés. C'est une tâche très difficile, qui peut être simplifiée par une meilleure coordination et une formation adaptée.

La technologie de l'information et les opérations de paix : du nouveau pour le nouveau millénaire (chap. 12). La technologie de l'information est la meilleure (interopérabilité de l'équipement) et la pire (influence des médias) des choses. Ce n'est sans doute pas la panacée à tous les problèmes. Elle améliore les possibilités de formation et d'informations, mais il s'agit d'un instrument qui peut être utilisé en bien comme en mal.

L'éducation et la formation (chap. 13). Il est nécessaire de dégager des ressources humaines et financières suffisantes pour appuyer l'éducation et la formation « à tous les niveaux et à toutes les étapes des opérations de paix ».

La détermination du succès dans les opérations de paix (chap. 14). Au niveau stratégique, il faut élaborer un mandat au bon moment, avec les moyens adaptés. Au niveau opérationnel, il faut avoir un plan détaillé de synchronisation des intervenants, désigner les mesures d'efficacité clés évaluant tous les aspects de la mission et gérer et contrôler les événements importants. Au niveau tactique, le succès est mesuré par le niveau d'accomplissement des tâches. Il faut obtenir le consentement des habitants et créer une réelle formation à la paix.

En conclusion, l'ONU doit être le cœur de ces opérations de paix, lesquelles doivent être fondées sur un mandat clair et acceptable par toutes les parties. Il faut une coopération multinationale et multiculturelle. La paix n'est pas seulement une question militaire. C'est notamment aussi une police et une justice à mettre en place. L'annexe 1 donne un résumé de toutes les recommandations.

Le livre traite d'une question intéressante : les opérations de paix dans la perspective du *xxi^e* siècle. Il s'agit d'un travail collectif qui fait le « tour de la question » et des questions que se posent encore les spécialistes. Cependant, il présente les défauts inhérents à ce type de rapport. Les idées présentées sont relativement conventionnelles et les propositions d'action paraissent pour le moins de l'ordre des bonnes intentions (ce qui en soi n'est pas négligeable). Le rapport ne traite pas de la question du rapport complexe de la guerre à l'économie (sauf pour affirmer que la sécurité internationale n'est pas assurée dans une situation de pauvreté). Or, comment assurer la paix si les conditions à court terme de celle-ci est productrice, à plus long terme, de conflits sociaux ou de rapports conflictuels entre les États ? En l'état actuel, ce livre ne répond pas à cette question fondamentale, car il se situe délibérément dans les solutions immédiates. Cependant, il intéressera tous les lecteurs qui désirent comprendre les conditions du maintien de la paix dans un monde qui, globalement, reste ce qu'il est.

Jacques FONTANEL

*Université Pierre Mendès France
Grenoble, France*

Reconstituting Sovereignty. Post-Dayton Bosnia Uncovered.

*KEANE, Rory. Burlington, Ashgate, 2002,
158 p.*

Les accords de Dayton sur la Bosnie et la crise du Kosovo ont suscité une littérature relativement importante de la part des spécialistes de relations internationales. Cet intérêt est motivé par l'idée que la gestion de ces deux conflits pouvait préfigurer le système international qui peu à peu se dessine dans le courant des années 90. Beaucoup d'auteurs ont privilégié l'approche constructiviste qui paraît fournir un cadre d'analyse intéressant et novateur et présente aussi l'immense avantage de rompre avec le paradigme réaliste, de souligner son obsolescence et donc de lui « régler son compte » alors qu'il avait donné pendant longtemps l'impression de constituer un horizon indépassable de l'analyse de relations internationales. L'ouvrage de Rory Keane s'inscrit dans cette lignée de travaux marqués par un profond effort de réflexion théorique à partir duquel est analysée la situation en Bosnie suite aux accords de Dayton.

L'ouvrage est organisé en six chapitres dont les trois premiers sont consacrés à l'approche théorique divisant le livre en deux parties à peu près égales en volume, la deuxième étant consacrée à l'étude de cas. L'analyse théorique qui est développée dans les trois premiers chapitres s'avère très intéressante en raison de son originalité. En effet, l'auteur ne se limite pas à reprendre les théories existantes, mais se livre à une véritable élaboration personnelle dont il se propose de vérifier la validité sur le